

Annexe

PV du CSU en date du 19 et 26 Octobre 2015

Rapport de synthèse sur l'évaluation de la mise en œuvre du système LMD à l'Université de Béjaia

En réponse à la correspondance de la tutelle, n°1211/SG/2015 du 13/09/2015, et après une large concertation et un débat fructueux au sein des différentes facultés, la synthèse des différents organes de l'Université de Béjaia concernant l'évaluation de la mise en œuvre du système LMD est présentée ci-après.

En associant les enseignants et les responsables pédagogiques, chaque département a préparé son bilan sur l'évaluation de la mise en œuvre du système LMD et une synthèse des travaux a été discutée et validée au Conseil Scientifique de chaque Faculté. Lors de la réunion du Conseil Scientifique de l'Université, chaque faculté a présenté son bilan et ses conclusions. Après un large débat sur le sujet, il ressort que l'Université de Béjaia a enregistré l'adhésion de la communauté universitaire à l'adoption du système LMD sur les plans pédagogique et scientifique. Cependant, l'Université de Béjaia s'est vue rapidement confrontée aux problèmes de la massification des effectifs étudiants ce qui a très vite rendu difficile l'organisation des enseignements et la gestion de l'évaluation et de la progression. Comme il a été constaté la difficulté d'adaptation aussi bien des enseignants que des étudiants aux principes fondamentaux de la nouvelle architecture LMD.

Un rapport de synthèse et les recommandations de l'Université de Béjaia sont présentés ci-dessous.

➤ **Préparation et habilitation des offres de formation LMD :**

Le processus de préparation, d'expertise et d'habilitation des offres de formation est très lent et souffre de crédibilité auprès des équipes de formation. La préparation des offres de formation au niveau des établissements se fait à travers un canevas imposant une structure définie et qui est souvent renseigné par des programmes pédagogiques qui conduisent souvent à des incohérences. L'expérience de l'Université de Béjaia dans la rénovation de 04 offres de formation, dans le cadre du programme PAPS ESRS (Résultats 5 et 6), a permis aux équipes pédagogiques locales d'acquérir une formation de qualité dans la méthodologie et dans le montage des offres de formation en adoptant l'approche par compétences. Cette démarche, très concluante, pourrait être une expérience à généraliser au montage de toutes les offres de formation de tous les établissements.

L'expertise des offres de formations est organisée par domaine alors que chaque domaine regroupe plusieurs filières. Pour une meilleure efficacité, il est recommandé de réorganiser l'expertise des offres de formation par filière et d'alléger le canevas de soumission des offres en laissant une marge de manœuvre aux équipes pédagogiques locales.

➤ **Encadrement et innovation dans l'enseignement**

Compte tenu des insuffisances pédagogiques, en terme de qualité d'encadrement, il est souhaitable d'encourager la formation des enseignants en méthodologie et en psychopédagogie à travers des cycles de formation. Les enseignants doivent être formés et encouragés dans l'utilisation des TIC dans l'enseignement moderne.

Compte tenu du manque d'encadrement, il est également souhaitable d'encourager les formateurs externes, du secteur socio-économique, pour contribuer à la formation des étudiants en mettant en place un système de rémunération incitatif.

Les tâches des responsables pédagogiques (domaine, filière et spécialité) ne sont pas claires et le rendement de ces responsables sur le terrain est insignifiant. La clarification de leurs tâches permettra sûrement une meilleure prise en charge des étudiants et de la pédagogie en général.

➤ Stages en entreprises et relation avec le milieu professionnel :

Le peu de contacts avec le secteur socio-économique rend le diplômé non opérationnel et inadapté aux besoins du marché de travail. Pour le rapprochement université-entreprise, il est souhaitable de mettre en place un texte incitant les entreprises à travailler avec les universités et à faciliter l'accès aux stages en entreprise. La formation universitaire doit être consolidée par des stages en entreprises.

L'expérience de l'université de Béjaïa à travers la mise en place du Bureau de Liaison Entreprise Université (BLEU) a donné ses fruits à travers la mise en place d'offres de formation professionnelles adaptées à des besoins spécifiques d'entreprises, à l'organisation de plusieurs rencontres (salon de l'emploi, séminaires, ...) et à la signature de plusieurs conventions et contrats d'embauche.

➤ Accès en Master :

Compte tenu des effectifs importants des étudiants sollicitant l'inscription en Master, il est souhaitable de mettre en place des critères nationaux de sélection pour l'accès en Master et d'instaurer des restrictions aux étudiants ayant un grand retard pédagogique en Licence.

➤ Règlementation régissant les études en Licence et en Master :

Les textes réglementaires, en particulier les arrêtés n°711 à 715 du 03/11/2011, sont difficiles à appliquer : exclusion, délibérations, progression,....

A titre d'exemples :

- la formule de classement des étudiants (arrêté 714 du 03/11/2015) est contestée par tous ; les facteurs de rabatement de la moyenne suite à un retard pédagogique ou à la session d'examen sont très faibles ce qui rend le classement incohérent.

- La fraude préméditée à l'examen est qualifiée du 1^{er} degré et est sanctionnée au maximum par la note de 00/20 à l'examen. Cet acte indigne, qui devrait être qualifié de 2nd degré, se trouve encouragé et non puni.

Il est également nécessaire d'adapter la règlementation aux spécificités des offres de formation professionnelles pour une meilleure prise en charge des stages et la formation en alternance.

➤ Système d'évaluation et de progression :

Le système d'évaluation et de progression dans les cycles licence et master présente encore des insuffisances qui créent de sérieux problèmes de gestion compte tenu des grands effectifs.

La compensation entre les deux semestres de l'année, non conforme aux normes internationales, rend difficile la gestion des rattrapages qui, par conséquent, doivent se faire en fin d'année après les délibérations de la session normale. Les examens de remplacement, instaurés pour les étudiants absents aux examens, constituent une perte de temps qui alourdit le système d'examens.

La progression avec dettes complique davantage la gestion de la scolarité de l'étudiant. L'expérience montre que, dans le cas général, les étudiants gèrent difficilement leurs dettes et que le taux d'échec est considérable pour cette catégorie d'étudiants.

Compte tenu de l'expérience de l'Université depuis 2014 et des éléments ci-dessus, la suppression de la compensation entre semestres et du passage avec dettes s'avère nécessaire.

➤ Adhésion des étudiants :

L'étudiant, qui devrait être le centre d'intérêt à travers sa participation et son implication dans l'animation des activités pédagogiques en présentiel, est souvent en marge de ce rôle. Dans la plupart des cas, il se contente des connaissances dispensées par l'enseignant et rentabilise très mal le temps alloué au travail personnel.

➤ Tutorat :

Malgré le manque d'encadrement et l'insuffisance des infrastructures pédagogiques, plusieurs expériences ont été tentées pour la mise en place du tutorat à l'Université de Béjaïa. En plus de l'importance des effectifs des étudiants concernés (1^{ère} année du 1^{er} cycle), qui rend la tâche difficile, les étudiants ne manifestent aucun intérêt. A cet effet, il est souhaitable d'introduire, au niveau L1, une séance de tutorat obligatoire sous forme de TD.

➤ Mobilité :

Le système LMD a permis à l'Université de Béjaïa d'adhérer à plusieurs programmes européens de mobilité au bénéfice des étudiants, ce qui est un élément hautement apprécié par ces derniers. Il serait souhaitable de prévoir des mécanismes similaires pour encourager et mettre en pratique une mobilité d'étudiants à l'échelle nationale.

➤ Gestion de la scolarité de l'étudiant :

La gestion de la scolarité de l'étudiant (inscriptions, transferts, impression de documents, ...) est actuellement une tâche ardue qui affecte le bon fonctionnement de la pédagogie. Le lancement prochain du logiciel PROGRES, conçu dans le cadre du programme PAPS ESRS et qui est en phase d'essai dans certaines universités pilotes, permettra sûrement de rendre cette tâche facile et moins contraignante.

➤ Formation doctorale :

Le processus de traitement et de classement des dossiers de candidature est compliqué. Les différences constatées entre les évaluations des établissements conduisent à des incohérences dans le classement qui ne rendent pas compte du niveau réel des étudiants. En plus de l'allègement du dossier d'accès au concours de doctorat, il est souhaitable de faciliter le classement des dossiers en instaurant des critères clairs et simples à appliquer.

Pour une meilleure gestion des séminaires et des ateliers prévus dans la formation doctorale, il est nécessaire d'instaurer une évaluation des étudiants en première année doctorat qui conditionnera leur accès en 2^{ème} année, en introduisant la notion de crédit obligatoire à capitaliser.

L'adossement des formations doctorales aux laboratoires de recherche n'a pas donné le résultat escompté. Cependant, le système de cotutelle de thèses est concluant et les résultats enregistrés sur le terrain sont fort encourageants.

En conclusion, il ressort de cette étape d'évaluation une bonne adhésion des enseignants et des étudiants au système LMD. Cependant, la question de la massification de l'Université reste le principal écueil pour une formation de qualité. Aussi, des insuffisances ont été enregistrées et des mesures urgentes s'avèrent nécessaires pour se conformer aux normes universelles du système LMD malgré tous les moyens mis en place. L'université propose :

- Le rapprochement université-entreprises à travers la professionnalisation des offres de formation, la signature de conventions et la consolidation de la formation par des stages en entreprises.
- l'adéquation des profils et des compétences des diplômés universitaires aux besoins des acteurs socio-économiques en révisant les offres de formation en se basant sur l'approche par compétences.
- La création de formations universitaires professionnelles et l'instauration du baccalauréat professionnel dans le secteur de l'éducation pour améliorer l'employabilité et mieux répondre aux attentes des opérateurs économiques.
- La révision des textes règlementaires régissant les études en licence et en master en tenant compte de l'expérience des universités depuis 2014.
- La mise en place de mécanismes d'incitation des enseignants à l'utilisation des TIC.
- La mise en place de mesures appropriées pour inciter (obliger) les étudiants à mieux exploiter le temps alloué au travail personnel.